

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	15 ^{ème}
Nom de site	LETELLIER	Numéro	00000061U77-22
Adresse du site	28, rue Letellier	Hauteur	R+6 (19,75m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout des fréquences 700MHz pour la 4G et 3500MHz pour la 5G sur 2 azimuts		
Complément d'info	4 antennes sur 2 azimuts Suppression des fréquences 1800MHz pour la 2G et 2100MHz pour la 3G SFR présent (90°, 220° et 340°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	02/03/2021
Date d'enregistrement au Département de la Téléphonie Mobile (J)	23/04/2024
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	23/06/2024

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de la pérennisation de la qualité de service de son réseau de radiocommunication, Orange est conduit à modifier un relais sur la terrasse de l'immeuble 28 rue Letellier dans le 15 ^{ème} arrondissement de Paris		
Détail du projet	Ce projet concerne le remplacement de 2 antennes existantes émettant sur les fréquences 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz (2G/3G/4G) par 2 antennes à faisceau fixe qui émettront sur 700MHz (ajout pour la 4G), 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz, 2600MHz (2G/3G/4G), et 2 antennes à faisceau orientable qui émettront sur 3500MHz (5G), orientées vers les azimuts 110° et 220°. La 3 ^{ème} antenne d'azimut 340° est inchangée		
Distance des ouvrants	Accès à la terrasse à 3,8m Fenêtres entre 2,5m et 3,2m sous les antennes	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation par azimut	2G/3G/4G : 110° < 5V/m ; 220° < 5V/m ; 340° < 5V/m 5G : 110° < 1V/m ; 220° < 1V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	Azimut 110° : 22,42m pour les faisceaux fixes et 22,98m pour les faisceaux orientables Azimut 220° : 22,12m pour les faisceaux fixes et 22,68m pour les faisceaux orientables Azimut 340° : 22,32m pour les faisceaux fixes		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Les antennes seront implantées en lieu et place des anciennes antennes. Pas de changement visuel
Zone technique	Les modules techniques, de taille réduite et de couleur gris, seront placés sur des plots lestés de petites tailles sur la terrasse du bâtiment, invisibles depuis l'espace public

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

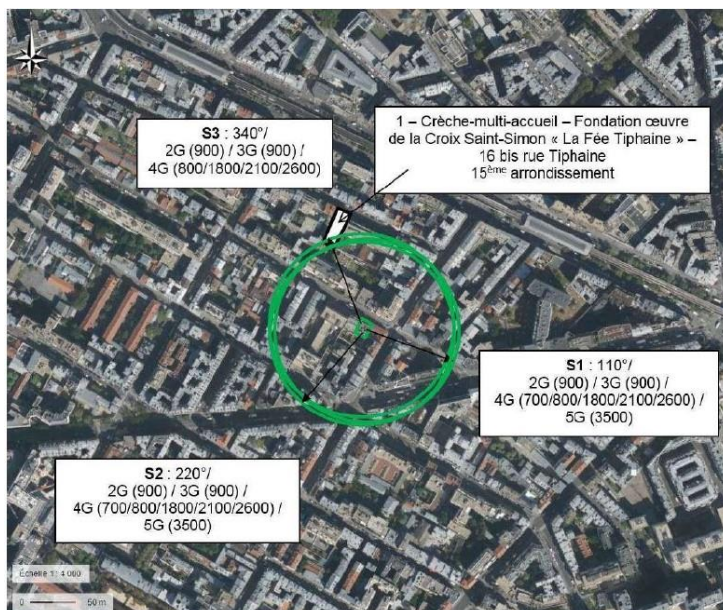
Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable
	<input type="checkbox"/>
	Défavorable
	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas
	<input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

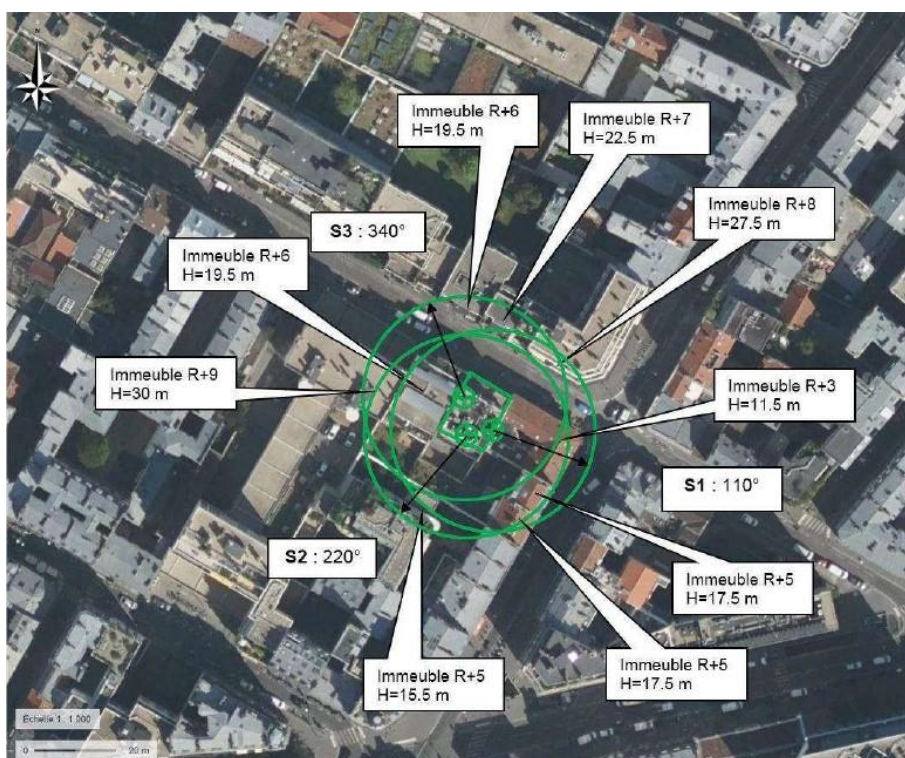
Liste des établissements particuliers dans un rayon de 100 m : adresse et estimation du champ maximum reçu pour chacun d'entre eux

Nom et type	Adresse	Hauteur (en m)	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui/non)	Distance / antenne la plus proche (en m)	Estimation du niveau maximum de champ reçu (en V/m)
Crèche-Fondation œuvre de la Croix Saint-Simon « La Fée Tiphaine » Crèche-multi-accueil	16 bis rue Tiphaine, 75015 PARIS - 15	19.5	Oui	94.20	< 1.00

*lobe limité à 3 dBi/ puissance maximale



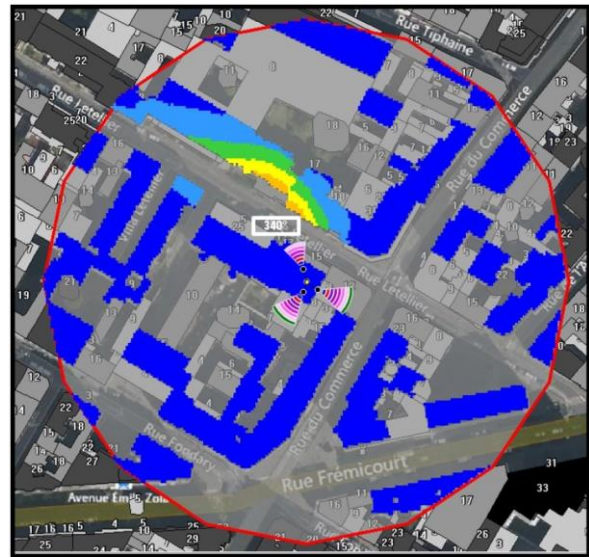
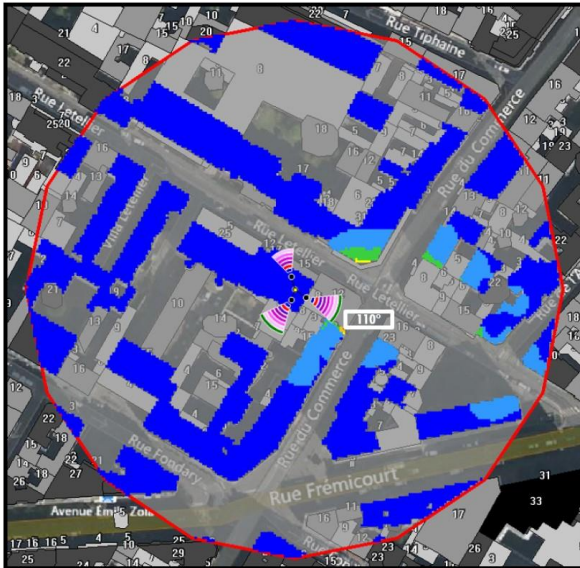
Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte pour la 2G/3G/4G Faisceau fixe

Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 110°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 16.50 m.

Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 340°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 16.50 m.



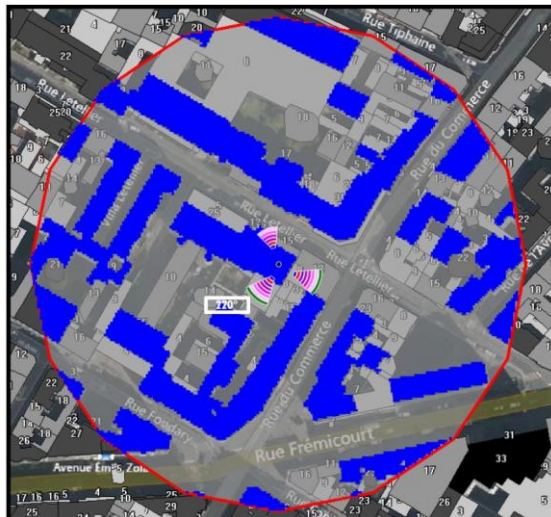
Les simulations en espace libre avec bâti simple vitrage indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceau fixe :

	Azimut 110°	Azimut 220°	Azimut 340°
Niveau Maximal (V/m)	entre 4 et 5	entre 4 et 5	entre 4 et 5
Hauteur (en m)	16.50	16.50	16.50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 220°, le niveau maximal calculé est compris entre 0 et 1 V/m. La hauteur correspondante est de 16.50 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	
Entre 5 et 6 V/m :	
Entre 4 et 5 V/m :	
Entre 3 et 4 V/m :	
Entre 2 et 3 V/m :	
Entre 1 et 2 V/m :	
Entre 0 et 1 V/m :	

Les simulations en espace libre avec bâti simple vitrage indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceaux orientables :

	Azimut 110°	Azimut 220°
Niveau Maximal (V/m)	entre 0 et 1	entre 0 et 1
Hauteur (en m)	16.50	16.50

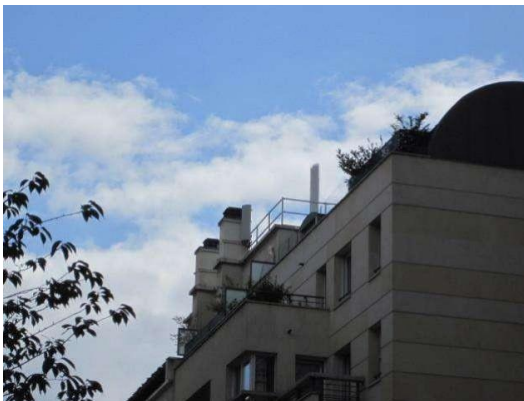
SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

AVANT



APRÈS



Vue des Azimuts

Azimet 110°



Azimet 220°



Azimet 340°

